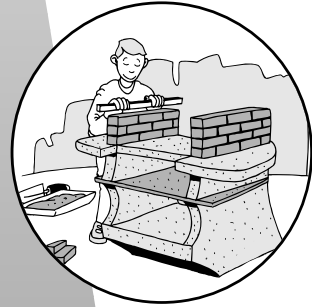


# ECOMIX



**F** 3

---

**D** 7

---

**GB** 11

---

**I** 15

---

**NL** 19

---

**E** 23

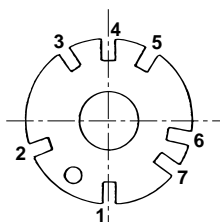
---

**P** 27

# UTILISATION - ENTRETIEN - PIÈCES DE RECHANGE BÉTONNIÈRE ECOMIX

**F**

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES		ECOMIX
Capacité de cuve	L	130
Capacité de malaxage maximum	L	110
Moteur monophasé 230V/50Hz		
Puissance absorbée	W	600
Longueur	mm	1220
Largeur	mm	700
Hauteur	mm	1280
Roues pleines	ø mm	160
Poids	kg	48







## FABRICATION DES BÉTONS ET MORTIERS

*Le disque d'inclinaison possède 7 crans différents*

Position	<b>1</b>	Ouverture de la cuve vers le haut.
Position	<b>2</b>	Malaxage à gauche.
Position	<b>3</b>	Vidange côté gauche.
Position	<b>4</b>	Ouverture de la cuve vers le bas.
Position	<b>5</b>	Vidange côté droit.
Position	<b>6 et 7</b>	Malaxage à droite.

## Dosage des bétons et mortiers courants pour 1 sac de ciment de 25 kg

	Sable 0,2 à 0,5 mm 	Gravier 20 mm 	Eau 
<b>Béton de fondation</b> (Béton de propreté, semelle)	<b>50 litres</b>	<b>80 litres</b>	<b>13 litres</b> environ
<b>Béton armé courant</b> (dalle de compression)	<b>30 litres</b>	<b>60 litres</b>	<b>13 litres</b> environ
<b>Béton armé</b> (linteau, poutre)	<b>30 litres</b>	<b>50 litres</b>	<b>15 litres</b> environ
<b>Mortier</b> (assemblage briques, parpaings)	<b>60 litres</b>	-	<b>13 litres</b> environ
<b>Mortier</b> (enduit, chape)	<b>50 litres</b>	-	<b>12 à 15 litres</b> environ
<b>Mortier</b> (scellement de carrelage)	<b>100 litres</b>	-	<b>13 litres</b> environ

- Positionner la cuve à l'inclinaison choisie (d'un côté ou de l'autre). L'inclinaison la plus proche de l'horizontale donne un meilleur malaxage des matériaux collants (mortiers) mais réduit la capacité.

- Introduire dans la cuve un peu d'eau, ajouter les agrégats (gravier ou sable) puis le ciment. Faire le complément d'eau en cours de chargement. Le tableau de dosage vous guidera dans vos travaux. La quantité d'eau est donnée à titre indicatif, elle dépend du degré d'humidité des agrégats.

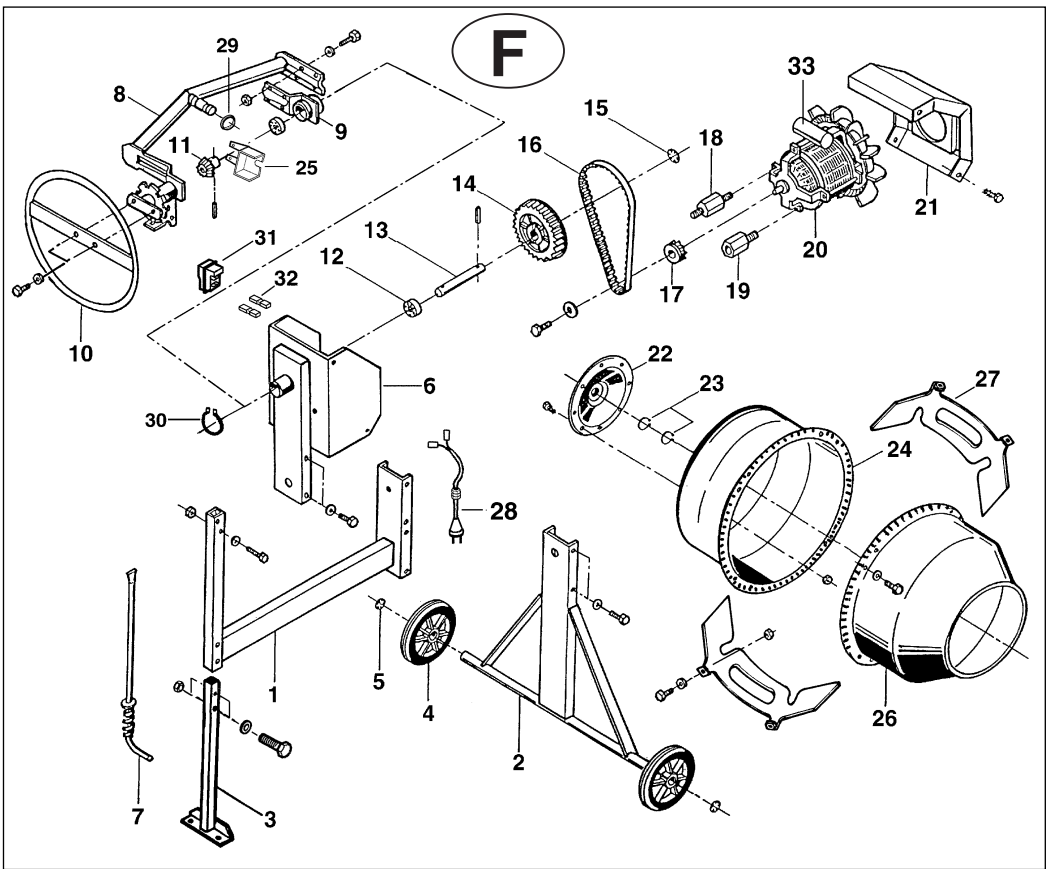
- Laisser tourner la cuve une à deux minute environ,

pour obtenir un bon mélange. Ne pas prolonger le malaxage au-delà de deux minutes, afin d'éviter de centrifuger les matériaux.

- 1 pelletée = environ 4 litres , 1 brouette = 60 litres.

Les proportions ci-dessus sont données à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité du fabricant.

**Test réalisé avec  
Lafarge Ciments**



Rep	Qté	ECOMIX	Désignation	Rep	Qté	ECOMIX	Désignation
1	1	391006	Châssis	17	1	394002	Pignon moteur
2	1	391002	Pied arrière	18	1	334104	Plot double
3	1	391001	Pied avant	19	1	334105	Plot simple
4	2	331007	Roue Ø 160 mm	20	1	394012	Moteur IPO - 600 W
5	2	009911	Rondelle auto frein Ø 20	21	1	335168	Porte de capot
6	1	391027	Capot moteur	22	1	399102	Flasque extérieur
7	1	393010	Système de blocage	23	2	009916	Circlips 30 x 2 e
8	1	399106	Etrier	24	1	399101	Fond de cuve
9	1	393009	Palier d'étrier	25	1	399113	Protège pignon
10	1	393013	Volant	26	1	399100	Cône de cuve
11	1	399104	Pignon d'entraînement	27	2	399103	Palette de cuve
12	2	000906	Roulement 6202 2RS	28	1	394066	Fil d'alimentation
13	1	399109	Axe d'entraînement	29	1	394030	Joint
	2	009857	Goupille spirale 6 x 36	30	1	009923	Circlips 42 x 1,75 e
14	1	394001	Roue crantée	31	1	394049	Contacteur
15	1	009909	Rondelle auto frein	32	2	394054	Raccord FF
16	1	394004	Courroie crantée	33	1	9FCD8	Condensateur 8 mF

## ■ MISE EN SERVICE

Placer la bétonnière sur un sol dur et bien horizontal afin d'assurer à la machine une bonne stabilité. Dégager les abords de la machine de tout objet pouvant occasionner un risque accidentel ou gêner l'utilisateur.

**Avant de mettre votre bétonnière en marche, vérifier que :**

### ◆ Bétonnière à Moteur Electrique Monophasé

- La tension du réseau est de 230 Volts sur 2 fils.
- Capacité minimum du compteur doit être de 5 ampères.
- L'ensemble capot moteur bénéficie de la double isolation classe II de l'indice de protection IP44.
- Prévoir un câble d'alimentation de deux conducteurs de section 2,5 mm<sup>2</sup> pour une longueur maximale de 50 m (matériel classe II : pas de fil de terre). Si la longueur est supérieure à 50 m, prévoir une section de fil plus forte.

son support, cela provoque des chutes de tension importantes occasionnant une surchauffe du moteur.

- La ligne doit être équipée de fusibles ou disjoncteur pour assurer la protection.

**ATTENTION** : Eviter de faire tourner à vide une bétonnière équipée d'un moteur électrique monophasé; cela provoque une surchauffe du moteur.

## ■ ENTRETIEN

- Après chaque utilisation, nettoyer l'intérieur et l'extérieur de votre bétonnière. Pour la laver avec un jet ou un nettoyeur HP, veiller à ce que les projections d'eau n'atteignent pas le moteur. Pour nettoyer l'intérieur de la cuve efficacement, utiliser une pelletée de gravillons et de l'eau.
- Ne pas oublier de temps en temps de huiler les paliers de rotation de l'étrier.
- Les roulements de la cuve et du pignon d'entraînement sont graissés à vie.

## CONSIGNES DE SÉCURITÉ

### Générales

**Vérifier avant la mise en marche de votre bétonnière :**

- Que tous les dispositifs de protection sont en place et en bon état.
- Que personne n'est en contact avec la bétonnière ou à proximité et qu'aucun outil n'est appuyé contre.
- Ne jamais laisser un câble enroulé sur

## CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- Ne pas mettre les mains, la tête ou quelconque outil à l'intérieur de la cuve lorsqu'elle est en mouvement.
- Ne jamais faire fonctionner la bétonnière sans ses protections.
- Ne pas brancher et utiliser le moteur électrique hors de son fonctionnement prévu capot fermé.
- Arrêter et débrancher votre bétonnière avant toutes interventions de quelque nature que ce soit.
- N'utiliser le mélangeur de la bétonnière qu'avec des matériaux destinés à la maçonnerie (Tout autre mélange d'ordre chimique ou alimentaire est déconseillé).
- Ne jamais remplacer une pièce défectueuse par une pièce d'une marque différente.

**Débrancher le cordon d'alimentation secteur avant d'ouvrir le capot. L'appareil doit être utilisé uniquement lorsque toutes les protections sont en place.**

**Attention : Appareil doublement isolé. Lors de réparations, la classe II n'est préservée qu'à condition d'utiliser les pièces d'origine et que les distances d'isolation ne soient pas modifiées.**

***Le constructeur décline toute responsabilité en cas de non respect des consignes de sécurité et des règles d'utilisation.***

***Pour toute demande de garantie, adressez vous à votre revendeur muni de votre facture d'achat.***

## MAINTENANCE

Le pignon d'entraînement de cuve est une pièce d'usure de votre bétonnière. Pour éviter toute immobilisation, il est prudent de prévoir une pièce d'avance.

## GARANTIE

Le Constructeur garantit votre bétonnière pour une durée de 12 MOIS à partir du jour d'achat. Cette garantie assure le remplacement gratuit des pièces qui sont défectueuses par suite d'un vice de construction ou d'un défaut de matériel. Le constructeur se réserve le droit d'expertiser les pièces défectueuses. Aucune garantie n'est accordée pour les défauts causés par : une manutention maladroite, une mauvaise utilisation, l'emploi de pièces de rechange étrangères ou d'un mauvais entretien. La garantie des moteurs est accordée par le Fabricant de ceux-ci.

## PIECES DE RECHANGE

Pour toute commande, s'adresser au détaillant revendeur de la bétonnière et indiquer le type, la date de fabrication et son numéro de série (plaque sur le capot). Préciser la quantité, la désignation et la référence des pièces désirées.

## MODIFICATION DU PRODUIT

Soucieux d'améliorer constamment la qualité et l'efficacité de nos produits, nous nous réservons le droit de modifier, en cours de série, le produit ici-décrit.

**CE****F****Déclaration de conformité**

Le constructeur ALTRAD SAINT DENIS  
42750 Saint-Denis-de-Cabanne - France  
certifie que la bétonnière :

**ECOMIX**

est conforme à la norme EN/60/204 de Juillet 1992,  
à la Directive Européenne n°89/392/CEE du  
14/06/89, modifiée par les Directives n°91/368/CEE  
du 20/06/91, n°93/44/CEE du 14/06/93 et  
93/68/CEE du 22/07/93.

**D****Bauabnahmebescheid**

Der Hersteller ALTRAD SAINT DENIS  
42750 Saint-Denis-de-Cabanne - Frankreich  
bescheinigt, die Betonmischer :

**ECOMIX**

sind in Übereinstimmung mit der Norm EN/60/204  
von Juli 1992, und mit der Europäischen Direktive  
n°89/392/EEG von 14/06/89, verändert bei den  
Direktiven n°91/368/EEG von 20/06/91, n°  
93/44/EEG von 14/06/93 und 93/68/EEG von  
22/07/93.

**GB****Declaration of conformity**

The manufacturer ALTRAD SAINT DENIS  
42750 Saint-Denis-de-Cabanne - France  
certifies that the concrete mixers :

**ECOMIX**

stated herebelow conforms to the norm EN/60/204  
of July 1992, and the European Directive  
n°89/392/EEC of 14/06/89, modified by the  
Directives n°91/368/EEC of 20/06/91, n°93/44/EEC  
of 14/06/93 and 93/68/CEE du 22/07/93.

*Saint-Denis-de-Cabanne, 10/2003*

*Mohed ALTRAD*

*Président Directeur Général*


**I****Declarazione di conformita**

Il Costruttore sottoscritto ALTRAD SAINT DENIS  
42750 Saint-Denis-de-Cabanne - France  
certifica che le betoniere :

**ECOMIX IT**

più avanti sono conformi alla norma EN/60/204 de  
Luglio 1992, e alla Direttiva Europea n°  
89/392/CEE del 14/06/89, modificata dalle direttive  
n°91/368/CEE del 20/06/91, n°93/44/CEE del  
14/06/93 e 93/68/CEE del 22/07/93.

**NL****Verklaring van overeenstemming**

De fabrikant; ALTRAD SAINT DENIS  
42750 Saint-Denis-de-Cabanne - France  
bevestigt dat het betonmolen :

**ECOMIX**

overeenstemmend is volgens de normen  
EN/60/204 van juli 1992 en volgens de Europese  
Richtlijnen n° 89/392/EEG van 14/06/89, gewijzigd  
volgens de Richtlijnen n°91/368/EEG van 20/06/91  
- n°93/44/EEG van 14/06/93 en 93/68EEG van  
22/07/93.

**E****Declaracion de conformidad**

El fabricante ALTRAD SAINT DENIS  
42750 Saint-Denis-de-Cabanne - France  
certifica que las hormigoneras :

**ECOMIX**

está conforme a la normativa EN/60/204 de Julio  
1992, y a la Directiva Europea n°89/392/CEE del  
14/06/89, modificada por las Directivas  
n°91/368/CEE del 20/06/91 - n°93/44/CEE del  
14/06/93 y 93/68/CEE del 22/07/93.

**P****Declaração de conformidade**

O construtor ALTRAD SAINT DENIS  
42750 Saint-Denis-de-Cabanne - France  
certifica que as betoneiras :

**ECOMIX**

estão conforme á norma EN/60/204 de Julio de  
1992, e á Directiva Europea - n°89/392/CEE do  
14/06/89, modificada por as Directivas  
n°91/368/CEE do 20/06/91, n°93/44/CEE do  
14/06/93 e 93/68/CEE do 22/07/93.